

FICHE D'INFORMATION DE SORTIE D'UN PATIENT EN SERVICE DE CHIRURGIE AMBULATOIRE

Pour votre sortie :

- Vous ne devez pas repartir seul(e) car vous n'avez pas le droit de conduire votre voiture.
- Vous devez avoir une personne accompagnante responsable et valide pour votre retour.
- Vous devez avoir une personne chez vous car vous ne pouvez pas être seule la nuit qui suit votre sortie du service.
- Le soir de votre sortie vous pouvez manger légèrement et boire mais ne pas consommer de boisson alcoolisée.
- Vous pourrez reprendre votre traitement habituel sauf contre-ordre de l'anesthésiste.
- Vous devez attendre l'autorisation du chirurgien et de l'anesthésiste pour sortir.
- L'infirmière du service vous remettra les ordonnances, les rendez-vous.... Qui vous sont nécessaires.
- Vous devez signaler à l'infirmière votre départ.
- Ne conduisez pas votre véhicule, n'utilisez pas d'appareil dangereux et ne prenez aucune décision importante jusqu'au lendemain de votre anesthésie car votre vigilance peut-être abaissée, sans que vous vous en rendiez compte.
- En cas de problème vous pouvez appeler la Clinique au 03.22.25.33.33 en demandant le service d'ambulatoire au 3^{ème} étage. Le service contactera en fonction de son organisation le praticien concerné, ou si besoin le chirurgien et l'anesthésiste de garde
- Le service est ouvert du Lundi au Vendredi de 7h à 20 heures.